

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE :

Afin de se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données RGPD, le contrat liant la mairie avec le Centre Départemental de Gestion est dénoncé et une nouvelle convention sera signée. Elle débutera le 1er janvier 2023 et sera renouvelée tacitement pendant 3 années.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :

L'accord signé avec le personnel a reçu un avis favorable du Comité Technique et sera applicable dès le 1er janvier 2023 : définition des 1607 h et de la journée de solidarité qui sera travaillée le jeudi de l'Ascension.

PARTICIPATION CITOYENNE :

Refus de signer la convention proposée par la gendarmerie quant à la mise en place d'un réseau de signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilité, des démarches suspectes, etc...

Cette action nationale vise à prévenir la délinquance, renforcer les solidarités de voisinage et assurer la tranquillité publique, objectif visé également par tous élus et que nous nous efforçons de mettre en œuvre au quotidien.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Une horloge astronomique sera installée au poste de la Varenne afin de finaliser le réseau d'éclairage public qui dessert également Le Roupillon. Le coût est de 474 € et une demande de subvention sera déposée auprès du SIERP, intégrant également le changement des éclairages de la place de l'église en LED.

OCTOBRE ROSE :

La Bibli fait le bilan de la marche organisée hier dimanche 23 à l'occasion de l'opération « octobre rose » au bénéfice de la Ligue contre le Cancer. Une quarantaine de marcheurs a sillonné la forêt sur 2 circuits fléchés (8 et 13 km). Les associations mareauboisiennes se sont associées à l'organisation. 305 € collectés et bonne humeur au rendez-vous.



Mareau-Aux-Bois, le cœur d'octobre rose 2022 par la Bibli

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022.

Le rendez-vous est donné à 10 h 45, au pied de l'église.

Afin de transmettre ce devoir de mémoire intergénérationnel, nous invitons les enfants des écoles accompagnés des parents et enseignants à se joindre à la commémoration.

Suite au recueillement, un apéritif est concocté et servi par les conseillères et conseillers municipaux aux participants.

VOIRIE :

Les récentes pluies torrentielles qui se sont abattues jeudi dernier sur notre commune ont provoqué des inondations dans certaines habitations, très mauvais souvenirs pour ceux déjà envahis en mai 2016. Les eaux pluviales demandent à être canalisées dans divers secteurs. La commission des travaux se rendra sur place pour envisager des aménagements possibles.

SECURITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES :

La commission des travaux est également en charge de ce dossier.

PROJET DE CONSTRUCTION DU HANGAR TECHNIQUE :

Les devis sont réactualisés et complétés par des chiffrages complémentaires des travaux annexes de consolidation du terrain, d'accès aux réseaux, de récupération des eaux de toitures, etc... afin de déposer les dossiers de demandes de subvention.

MATERIEL DE TONTE :

La dernière tondeuse en fonctionnement a rendu l'âme, en raison d'une tige métallique déposée sur l'accotement. Elle n'a fait que six mois... Des devis seront établis pour son remplacement, qui ne pourra être réalisé qu'en fonction des crédits disponibles.

Le broyeur commandé en août n'est toujours pas livré, le cardan d'entraînement entre le tracteur et le broyeur ne pouvant être fourni, il est envisagé de démonter la pièce sur le modèle repris...

COMMISSION SOCIALE :

La composition des colis est arrêtée et les commandes passées. Le coût total est très sensiblement plus élevé que l'an passé. Nous nous fournirons à l'office de Tourisme du Grand Pithiverais, avec essentiellement des produits locaux. Nous dénombrons cette année 13 couples et 24 personnes seules attributaires. La distribution sera réalisée le **dimanche 18 décembre dès 14 heures**.

Le repas offert aux personnes âgées de 67 ans et plus est fixée au **samedi 3 décembre à 12h30**. Les invitations seront adressées début novembre. Voici les dates à retenir dans vos agendas !

DESIGNATION D UN CORRESPONDANT SECURITE :

Éric TAVERNIER se porte volontaire pour assurer les missions énoncées.

CONSEILLERE MUNICIPALE DEDIEE A LA MEMOIRE :

Dans la continuité des actions menées depuis le début du mandat, Isabelle ROUVREAU assurera la représentativité municipale auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

